

Les gestionnaires de Postes Canada ont-ils profité des déclarations d'accidents frauduleuses?

Pour diffusion immédiate

Le 17 avril 2018

OTTAWA – Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) demande au vérificateur général du Canada d'examiner ce qui a conduit Postes Canada à falsifier le nombre d'accidents du travail, et de déterminer si les déclarations erronées se sont traduites par le versement de primes inappropriées à la haute direction de Postes Canada.

« Il ne fait aucun doute que Postes Canada a présenté à Travail Canada des rapports d'accidents incomplets pendant plusieurs années, a déclaré Mike Palecek, président national du STTP. Nous aimerais savoir si les résultats de ces rapports ont eu une incidence sur les primes versées à Postes Canada, qui enregistre le taux d'accidents le plus élevé du secteur fédéral. »

Postes Canada a modifié la façon de signaler les accidents en indiquant la fréquence des accidents plutôt qu'un nombre brut des accidents entraînant des pertes de temps. Cette façon de faire contredit directement la définition d'accident invalidant donnée par Travail Canada. La redéfinition inadéquate semble être une tentative délibérée de la part de la direction de Postes Canada de signaler une réduction constante du nombre d'accidents invalidants en 2011, 2012 et 2013.

L'examen spécial de 2009 du vérificateur général au sujet de la Société canadienne des postes indique que la sécurité est l'objectif le plus important énoncé sur la fiche d'évaluation de rendement des gestionnaires. Cette situation, jumelée à la redéfinition inadéquate des accidents invalidants, nous amène à nous demander si les gestionnaires de Postes Canada ont reçu des primes auxquelles ils n'avaient pas droit.

Postes Canada a remis à Travail Canada des rapports d'accidents erronés et empreints de négligence, et ces erreurs lui ont permis de minimiser le taux d'incidence des accidents. Le STTP veut savoir le pourquoi de cette situation et souhaite mettre fin aux fausses déclarations.

-30-

Information : Emilie Tobin, services des communications du STTP, 613-882-2742 ou media@cupw-sttp.org.